

Rappelons que l'un des facteurs qui caractérise spécifiquement le Québec est la rapidité avec laquelle sa population vieillit comparativement à d'autres pays. De fait, la période durant laquelle la population de 65 ans ou plus voit sa proportion passer de 12 % à 24 %, période servant typiquement d'indicateur de la vitesse du vieillissement, sera de moins de trente ans au Québec. Il faut préciser qu'aucun pays n'est encore parvenu à un tel degré de vieillissement démographique. Mais c'est au Québec, après le Japon, que la proportion de personnes âgées doublera dans le plus court laps de temps. Les pays où le rythme de vieillissement se rapproche de celui du Québec sont l'Espagne (42,3 ans), l'ensemble du Canada sans le Québec (44,0 ans) et l'Italie (45,8 ans). La France, où le vieillissement a commencé il y a longtemps, aura pris 67,5 ans pour atteindre le même niveau (Gauthier et autres, 2004).

TABLEAU 7

Proportions projetées des aînés au Québec, selon certains groupes d'âge, Québec, 2001-2051

Années	65+	75+	85+	65+	75+	85+
	Nombre			%		
2001	965 143	415 742	95 325	13,0	5,6	1,3
2006	1 070 012	490 078	117 538	14,1	6,4	1,5
2011	1 237 844	549 460	150 141	15,9	7,1	1,9
2016	1 459 078	610 572	180 211	18,5	7,7	2,3
2021	1 703 582	726 631	202 522	21,3	9,1	2,5
2026	1 974 218	886 156	230 984	24,4	11,0	2,9
2031	2 183 655	1 057 614	293 214	26,9	13,0	3,6
2036	2 253 443	1 237 980	373 954	27,9	15,3	4,6
2041	2 275 282	1 356 178	454 554	28,4	16,9	5,7
2046	2 320 869	1 358 488	538 494	29,3	17,1	6,8
2051	2 325 277	1 339 932	583 924	29,7	17,1	7,5

Source: Conseil des aînés, tableau fait à partir de l'édition 2003 des *Perspectives démographiques, Québec et régions, 2001-2051* de l'Institut de la statistique du Québec.

Par ailleurs, si l'on s'attarde à l'évolution de la proportion des personnes âgées de 65 ans ou plus dans les prochaines décennies (tableau 7), on note que, de 2001 à 2051, les 65 ans ou plus passeront de 13 % à 29,7 % de la population, alors que les 75 ans ou plus et les 85 ans ou plus représenteront respectivement 17,1 % et 7,5 % en 2051. Ces proportions, bien que parlantes, sont moins éloquentes que les nombres absolus. De fait, à partir des chiffres de 2006, on observe que le nombre des 65 ans ou plus doublera en moins de 25 ans, mais que le nombre des 85 ans ou plus est celui qui connaîtra la hausse la plus considérable. Leur proportion doublera en moins de 20 ans et aura quintuplé en 45 ans, passant ainsi de 1,5 % en 2006 à 7,5 % en 2051.

La forte progression des personnes de 85 ans ou plus est par ailleurs digne d'intérêt, puisque l'on sait que la plupart des problèmes de santé susceptibles d'entraîner une perte d'autonomie sont plus fréquents à partir de cet âge.

Enfin, il demeure important de comprendre que ce vieillissement de la population n'est pas un phénomène démographique transitoire qui s'estompera rapidement après la disparition des baby-boomers. La faiblesse persistante du taux de fécondité maintiendra un rapport élevé entre le nombre d'aînés et le reste de la population. Le prolongement de la vie jusqu'à un âge avancé ne fera qu'accentuer ce phénomène de vieillissement de la société, et même une très forte immigration ne changerait pas véritablement le cours des choses à moyen et à long terme.

De 2001 à 2051,
les 65 ans ou plus
passeront de 13 %
à 29,7 % de la
population.